

## **AVIS d'enquête publique**

**Avis consécutif à l'arrêté communal N°2022-11-74 en date du 16 novembre 2022**

**Prescrivant l'enquête publique préalable  
à l'aliénation d'un tronçon du chemin rural dit de Rivatte-Gacou  
sur la commune de SAINT-DESIRAT**

Le maire de la commune de Saint-Désirat, considérant que le tronçon du chemin rural dit **de Rivatte-Gacou** est inaccessible et son tracé en partie interrompu, dès lors qu'il n'est plus affecté à l'usage public et ne dessert plus que des parcelles privées.

Il sera procédé à une enquête publique relative au projet d'aliénation du tronçon de chemin rural dit **de Rivatte-Gacou**, pendant une durée de 29 jours consécutifs, soit du Vendredi 9 décembre 2022 au Vendredi 6 janvier 2023 inclus.

Madame Anne BOUCHE FLORIN, Ingénieur-Urbaniste, Architecte, est désignée en qualité de commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public, salle du conseil municipal, à la mairie de SAINT-DESIRAT : 178 route de la Mairie, lors de permanences, les :

- Vendredi 9 décembre 2022 de 10 h à 13 h

- Vendredi 6 janvier 2023 de 10 h à 13 h

Le dossier d'enquête publique comprend, outre le projet, une notice explicative, des plans de situation et des plans cadastraux et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la mairie de SAINT-DESIRAT pendant toute la durée de l'enquête publique, pendant les heures d'ouverture au public de la mairie :

Le lundi de 16h à 19h, le mardi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 11h à 14h.

Les requêtes pourront également être reçues par voie postale ou par email au plus tard le Vendredi 6 JANVIER 2023 à 14 h (date et heure de fin d'enquête) par le commissaire enquêteur. Elles doivent être adressées à l'attention de Madame la commissaire enquêteur :

Par courrier à l'adresse : Mairie, 178, route de la mairie 07340 SAINT-DESIRAT

Par email à l'adresse : [mairie@saint-desirat.fr](mailto:mairie@saint-desirat.fr)